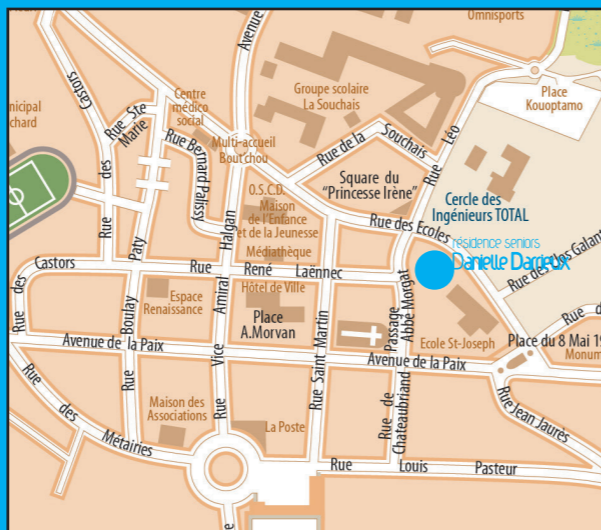


notre partenaire

La Nantaise d'Habitations est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH), filiale d'Action Logement Immobilier. Née en 1919, La Nantaise d'Habitations compte 140 collaborateurs. Première ESH de Loire-Atlantique, son parc locatif se compose de plus de 11 000 logements. Afin de répondre aux besoins des habitants et des Collectivités, La Nantaise d'Habitations met en œuvre son professionnalisme en proposant la réalisation de produits diversifiés tant au niveau des logements familiaux, que d'opérations spécifiques.

La Nantaise d'Habitations propose ainsi une offre locative sociale adaptée aux personnes âgées en termes d'aménagement, d'accès et de services associés favorisant le maintien à domicile. Le projet de la résidence Danielle DARRIEUX, développé en partenariat, avec la Ville de Donges s'inscrit dans cette démarche.

En tant que bailleur social, La Nantaise d'Habitations assure la mise en location des logements, la gestion et l'entretien de la résidence. Un Service Ecoute Locataire est mis en place pour une prise en compte rapide des demandes courantes des locataires, ainsi qu'un service d'astreinte 24h / 24 et 7 jours / 7 pour les urgences techniques. La Nantaise d'Habitations travaille en relation étroite avec tous les partenaires qui veillent au bien-être des locataires dans leur habitat.



©Agence Unis-Architectes, Ville de Donges - Conception / Service communication Ville de Donges - Impression / Créatif / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

à Donges résidence seniors Danielle Darrieux

Au coeur de la commune, une offre locative sociale, adaptée aux souhaits des aînés.

**PROCHE DU CENTRE-VILLE
ET DES COMMERCES**



Intéressé(e) ?
contactez le CCAS de Donges
au **02 40 45 79 79**
HÔTEL DE VILLE - PLACE ARMAND MORVAN

**25 APPARTEMENTS
destinés aux seniors⁽¹⁾**

13 T2 d'environ 50 m²
12 T3 d'environ 67 m²
10 places de stationnements extérieures et un local vélo



La Nantaise d'Habitations
Groupe ActionLogement

décembre 2018 - visuels non contractuels

⁽¹⁾ sous réserve d'éligibilité aux plafonds de ressources



La Nantaise d'Habitations
Groupe ActionLogement

résidence seniors
Danielle Darrieux
rue des écoles

OUVERTURE PRÉVUE
1^{ER} TRIM. 2020

Au coeur de Donges, rue des écoles

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Toute personne intéressée doit s'inscrire sur le fichier commun de la demande locative sociale*

Environ 9 mois avant la livraison prévisionnelle : Etude des candidatures par la Mairie et la Nantaise d'Habitations,

La Nantaise d'Habitations prend contact avec les candidats pour :

- Recueillir et vérifier les documents réglementaires,
- Etudier la situation du ménage,
- Vérifier l'intérêt du ménage pour le logement proposé.

Le dossier est présenté à une Commission d'Attribution des Logements qui statue sur la recevabilité des candidatures et les classe par ordre de priorité.

Le candidat retenu en priorité est contacté pour la proposition du logement et la présentation des plans, tarifs ...

Le candidat doit se prononcer sous 10 jours.

Si accord, la signature du contrat de location se fera en réunion environ 1 mois avant la remise des clés.

*Possibilité de retirer un dossier d'inscription auprès de la Mairie ou d'un bailleur social.

La résidence seniors⁽¹⁾

(25 appartements)

La résidence est une solution alternative pensée pour s'adapter et répondre aux besoins des personnes seniors et à leur vieillissement (mobilité, sécurité, confort, lien social).

Au sein de la résidence, les espaces de vie commune (salle commune, jardins) permettront de favoriser le «vivre ensemble» et la création du lien social.

Des animations et activités diverses, co-construites avec les résidents, ainsi qu'un accompagnement de proximité seront facilités par la présence d'un animateur au sein des locaux.



VOTRE LOGEMENT

Équipements sanitaires adaptés (douche extraplate, barres d'appui à proximité des WC et des douches)

Volets roulants électriques

Poignées de portes de distribution «classique» répondant aux normes PMR

Judas pour les portes palières

Système de vidéophonie

Porte d'accès au hall automatique

Veilleuse nocturne dans les couloirs

confort
et autonomie

VOS SERVICES

Présence d'un animateur à temps partiel

Accompagnement de proximité auprès des résidents

Salle commune de 40 m² facilitant les temps de rencontres entre résidents et les activités partagées

Espaces verts : au cœur de la résidence, ils permettront de pratiquer le jardinage et d'échanger des savoir-faire

LA LOCATION

Elle est consentie pour une durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction

Le dépôt de garantie est fixé à un mois de loyer

Les loyers et provisions de charges sont payables mensuellement à terme échu

En cas de droits à l'APL, l'aide est versée au bailleur et déduite de la quittance

Une enquête annuelle est réalisée pour vérifier le revenu imposable des locataires

LA CHARTE «BIEN VIVRE ENSEMBLE»

Construite avec les résidents, la charte rappellera les principes fondateurs de la résidence afin de favoriser une relation de voisinage conviviale.



exemple agencement T2



exemple agencement T3

T2 ≈ 50 m² compris entre 300 et 340 € / mois⁽²⁾

T3 ≈ 67 m² compris entre 370 et 430 € / mois⁽²⁾

Services : participation forfaitaire de 70 € / logement en sus des charges (soit environ 2,30 € / jour)

⁽¹⁾ valeurs au 01/01/2018

plafonds de ressources*

	Plafond PLUS	Plafond PLAI
Personne seule	20 304 €	11 167 €
Couple	27 114 €	16 270 €

⁽¹⁾ valeurs au 01/01/2018